

## Rapport du Président

Commission permanente du vendredi 12 mai 2017

**3**<sup>ème</sup> **Commission** N° CP-2017-5-3-6

Service instructeur

DEAA - service attractivité des territoires

Service consulté

## SYNDICAT MIXTE POUR L'AÉRODROME DE MULHOUSE-HABSHEIM (SYMA) -DÉSIGNATION D'UN SECOND REPRÉSENTANT

Résumé: Le présent rapport a pour objet la désignation d'un second représentant du Conseil départemental pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Syndicat Mixte pour l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim (SYMA).

Ce rapport a fait l'objet d'un avis favorable de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports lors de sa réunion du 3 mars 2017.

Le Syndicat Mixte pour l'aérodrome de Mulhouse-Habsheim (SYMA), dont le Département est membre, est administré par un comité syndical, constitué de délégués représentant les membres adhérents (article 6 – 1 des statuts relatifs à la composition du comité syndical) :

- 2 délégués élus par le Conseil départemental du Haut-Rhin, désignés en son sein ;
- 5 délégués élus par Mulhouse Alsace Agglomération, désignés en son sein.

Dans sa séance du 16 avril 2015, l'Assemblée départementale a désigné Madame Patricia BOHN comme représentante du Département au sein du SYMA.

Je vous propose de désigner Monsieur Alain GRAPPE, en qualité de Président de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports comme second représentant à cette instance.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Eric STRAUMANN

**EricSTRAUMANN**